



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du renforcement des capacités des principaux acteurs de la chaîne de la commande publique, l'**Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)** organise des sessions de formation à l'endroit des principaux acteurs du système de la commande publique sur le thème : « *Attribution du marché sur la base de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse : cas des marchés de travaux* ».

Pour la 1^{ère} session de cette formation qui se déroulera du **12 au 16 février 2024** à l'hôtel NIFUR à Bohicon, sont attendus :

- La Personne Responsable des Marchés Publics et ;
- Le Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics,

des Ministères, Institutions d'Etat et Préfectures ci-après : **Présidence de la République, Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), Ministère de l'Eau et des Mines (MEN), Ministère de l'Enseignement Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (MESTFP), Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique (MISP), Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale (MDGL), Ministère de la Santé (MS), Ministère de Numérique et de la Digitalisation (MND), Ministère d'Etat chargé du Développement et de la Coordination Gouvernementale (MDCG), Ministre de la Justice et de la Législation (MJL), Ministère des Sports (MSP), Cour Suprême, Assemblée Nationale, Médiateur de la République, Préfecture de l'Alibori, Préfecture de l'Atlantique, Préfecture de la Donga, Préfecture du Littoral et la Préfecture du Mono.**

Les participants sont attendus le **dimanche 11 février 2024 à 17h précise** à l'hôtel NIFUR à Bohicon.

Pour la professionnalisation du système, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics invite les acteurs concernés à donner du prix à leur participation aux présentes sessions de formation.

Cotonou, le 05 février 2024

Le Président,


Séraphin AGBAHOUNGBATA